

# CAMP AQUATIQUE de Kirkland

## Manuel des parents

Été 2022



### CONTENU

- 1 Message aux parents
- 1 Horaire et coordonnées
- 1 Adresse du camp
- 2 Service de gardiennage
- 3 Arrivée au camp
- 3 Absences et retards
- 3 Départ du camp
- 3 Renseignements généraux
- 4 Renseignements généraux (suite)
- 4 Code de conduite
- 5 FAQ

### Chers parents,

Bienvenue à l'édition 2022 du camp de jour AQUATIQUE de Kirkland.

Dans ce manuel, vous trouverez toute l'information pertinente aux règles et procédures du programme de camp de jour ainsi que des conseils et des renseignements sur nos services. Nous vous invitons à vous familiariser avec son contenu afin que votre enfant puisse profiter pleinement de son expérience avec nous.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un très bel été!

Meilleures salutations,

*Olivia Di Domenico, Kimberly Handfield et Dalia Vita*

**Chefs d'équipe**

**En partenariat avec le personnel de la piscine Ecclestone**



### Camp aquatique

Chalet Ecclestone  
130, Argyle  
Kirkland, H9H 3J1

## Horaire et coordonnées

Vous recevrez l'horaire des activités hebdomadaires précisant l'heure et l'endroit où aller déposer et venir chercher votre enfant sur le site web de la Ville. Veuillez le lire attentivement → [ville.kirkland.qc.ca](http://ville.kirkland.qc.ca)

### Horaire:

Le bureau des Camps de jour : 7 h à 18 h

Le bureau du Service des loisirs : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Heure normale d'arrivée : 9 h

Heure normale de départ : 16 h

### THÉMATIQUES HEBDOMADAIRES

1. « Prêt au décollage »
2. « Splish et Splash »
3. « Sous le chapiteau »
4. « Semaine de défis »
5. « Autour du monde »
6. « Les fêtes »
7. « Retour dans le temps »
8. « Place au spectacle »

### Coordonnées:

Administration, inscription, paiement : 514 630-2719, poste 0  
[loisirs@ville.kirkland.qc.ca](mailto:loisirs@ville.kirkland.qc.ca)

Le camp au quotidien : 514 630-2719, poste 3303  
[daycamp2@ville.kirkland.qc.ca](mailto:daycamp2@ville.kirkland.qc.ca)

Si vous laissez un message, veuillez préciser votre nom, votre numéro de téléphone, le nom de votre enfant, le camp auquel il/elle est inscrit.e ainsi que la raison de votre appel.

## L'ÉQUIPE

## D'ANIMATION

*Notre personnel est choisi pour son enthousiasme, sa créativité et sa capacité de supervision des enfants.*

*Chaque employé participe à une session de formation intensive qui comprend une certification de premiers soins et RCR, une certification des techniques d'animation DAFA ainsi que des règles à suivre*

*N'hésitez pas à communiquer avec le moniteur de votre enfant avant ou après les heures du camp si vous avez des questions.*



## TRANSPORT

### Au camp de jour:

*Le parent ou tuteur légal doit accompagner l'enfant au camp de jour et venir le chercher en fin de journée.*

## Service de gardiennage

Le service de gardiennage est offert AVANT et APRÈS les heures de camp de jour au chalet Ecclestone.

**Session du matin:** 7 h 15 - 9 h \_ Chalet Ecclestone

**Session d'après-midi:** 16 h - 18 h \_ Chalet Ecclestone

### Lieu de débarquement et cueillette:

- CHALET Ecclestone : 130, Argyle Kirkland, H9H 3J1

### Coût par semaine

Il est possible d'inscrire son enfant à la session du matin seulement (½ journée), à la session de l'après-midi seulement (½ journée), ou aux deux sessions (journée complète).

<b>Semaine 1</b> :	½ journée	:	17 \$/semaine
	Journée complète	:	34 \$/semaine
<b>Semaines 2 à 8</b> :	½ journée	:	21 \$/semaine
	Journée complète	:	42 \$/semaine

### Inscription

L'inscription **préalable** au service de gardiennage est obligatoire pour que votre enfant puisse profiter de ce service. Les enfants qui n'y sont pas inscrits doivent arriver et quitter aux heures normales d'arrivée et de départ. L'inscription peut se faire en ligne en accédant à votre compte AccèsCité Loisirs au [www.ville.kirkland.qc.ca](http://www.ville.kirkland.qc.ca), au plus tard le vendredi précédent la semaine requise (à midi).

### Service à la semaine

Le service de gardiennage est disponible à la semaine seulement - il n'est pas possible d'inscrire un enfant à la journée. En cas d'urgence, les parents doivent aviser les chefs d'équipe dès que possible au 514 630-2719, poste 3303. À noter que des frais de 7 \$ s'appliqueront et devront être payés via votre compte AccèsCité Loisirs.

### Activités

Les activités pendant les périodes de gardiennage incluent du bricolage, des jeux de société, et des activités planifiés.

Il faut également prévoir une collation qui ne requiert pas de réfrigération pour la période de gardiennage. Les gardiens d'enfants en feront la cueillette le matin et les mettront de côté pour les redonner en après-midi.

### Politique de retard

Les parents qui arrivent après 18 h pour chercher leur enfant devront acquitter des frais de 7 \$ pour les dix premières minutes de retard et 1 \$ par minute additionnelle. Ces frais doivent être payés via votre compte AccèsCité Loisirs.

## Arrivée au camp

Veuillez vous assurer de déposer votre enfant à la piscine Ecclestone à 9h :

**Lieu de débarquement après 8h45:**

**PISCINE Ecclestone 110, Granada , Kirkland, H9H 3J7**

**Les parents doivent déposer leur (s) enfant(s) à la porte de la piscine.** Un membre de l'équipe du camp de jour accueillera les enfants à l'extérieur. Sous aucune circonstance un parent ne peut laisser un enfant sans surveillance. Plus d'information concernant les arrivées et départs sont à venir!

## Absences et retards

Dans l'éventualité où votre enfant s'absente du camp de jour ou arrive en retard, nous vous demandons d'en aviser les chefs d'équipe avant le début de la journée de camp : 514 630-2719, poste 3303. Veuillez mentionner votre nom, le nom de l'enfant et les dates de son absence.

À noter que les jours d'absence ne peuvent pas être remboursés.



## Départ du camp

Lors de l'inscription, vous nous avez remis la liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant au camp de jour sur une base régulière. Cette liste sera rigoureusement respectée. Pour y apporter des modifications, veuillez envoyer un courriel [daycamp2@ville.kirkland.qc.ca](mailto:daycamp2@ville.kirkland.qc.ca) puisqu'une autorisation écrite sera requise.

Pour des raisons de sécurité, la personne qui viendra chercher l'enfant devra présenter une pièce d'identité. Veuillez vous assurer de ramasser votre enfant à l'entrée du Chalet Ecclestone, entre 16 h et 16 h 15.

➔ **Lieu de cueillette: Chalet Ecclestone**

Une autorisation parentale préalable est requise pour qu'un enfant puisse quitter les lieux par lui-même. Les enfants autorisés à quitter le camp par eux-mêmes, auront la permission de quitter à 16h15.

### ACTIVITÉS

*Les activités au parc sont organisées par l'équipe d'animation. En voici quelques exemples :*

- Cours de natation
- Baignade libre
- Sports
- Journées thématiques
- Jeux coopératifs
- Bricolages variés

## Renseignements généraux

### SAC À DOS DES CAMPEURS



**Tenue vestimentaire** : Short, t-shirt, souliers de course, sandales et chapeau.

**Crème solaire et chasse-moustique** : La crème solaire et le chasse-moustique doivent être appliqués avant l'arrivée au camp de jour et ajoutés au sac à dos.

**Maillot de bain et serviette**: Les enfants participeront à des cours de natation et d'autres activités aquatiques. Il est donc important que tous les enfants portent un maillot de bain le matin sous leurs vêtements tous les jours. **Les sous-vêtements doivent être inclus dans son sac à dos**. Si votre enfant porte des **lunettes de natation**, veuillez les apporter.

**Dîners et collations** : Sauf indication contraire à l'horaire des activités, votre enfant doit apporter son dîner, sa bouteille d'eau et ses collations TOUS LES JOURS. L'enfant ne peut acheter aucun aliment sur place ni utiliser de micro-ondes ou réfrigérateur. L'utilisation d'un sac isolant contenant un bloc réfrigérant est recommandée. Deux collations par jour sont à prévoir ainsi qu'une troisième si l'enfant est inscrit au service de garde en après-midi.



## MODIFIER L'INSCRIPTION

Les règles suivantes s'appliquent à toute modification demandée à l'inscription d'un enfant au programme des camps de jour :

### Annulation

*Pour être recevable et donner droit à un remboursement maximal de 80% des frais payés, la demande d'annulation d'une inscription (service de garde inclus) doit être faite par écrit et être reçue au moins 5 jours ouvrables (le lundi) avant le début de la semaine de camp à laquelle l'enfant est inscrit.*

### Transfert

*La demande doit être faite au moins 5 jours ouvrables (le lundi) avant le début de la semaine de camp à laquelle l'enfant est inscrit. Des frais d'administration de 10% sont exigibles pour chaque semaine d'inscription faisant l'objet d'une demande de transfert à un autre programme des camps de jour de Kirkland (service de garde inclus).*

### Chèques sans provisions

*Des frais de 35 \$ s'appliquent.*

## Renseignements généraux

**Rappel concernant les allergies :** Plusieurs de nos campeurs souffrent d'allergies mortelles aux noix et aux arachides. Il est donc primordial qu'un ENVIRONNEMENT SANS NOIX leur soit accessible et la collaboration de tous est essentielle à cet égard. Nous demandons aux parents de voir à ce que le sac à lunch et les collations de leur enfant ne renferment aucun produit à base de noix ou d'arachide. Si votre enfant dispose d'un **Epipen**, il serait souhaitable d'en confier un deuxième à la garde de son moniteur de camp de jour. La santé des enfants en dépend!

**Ajout de semaines de camp :** L'inscription doit être faite en ligne via votre compte AccèsCité Loisirs, au plus tard le mardi précédant la semaine désirée (selon les disponibilités).

**Problèmes médicaux et médicaments :** Nous demandons aux parents dont l'enfant souffre de troubles médicaux non signalés sur sa fiche médicale de voir à en aviser les chefs d'équipe dès que possible. Un enfant qui a de la fièvre ou qui souffre d'une maladie contagieuse doit rester à la maison et son absence doit nous être signalée.

La loi nous interdit d'administrer tout médicament à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou du tuteur légal. Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures de camp, il vous faut adresser une demande écrite aux chefs d'équipe autorisant le moniteur de camp de jour à administrer le médicament en question en plus de préciser la façon dont ce médicament doit être administré.

**Objets perdus :** Nous demandons que votre enfant n'apporte pas d'objets de valeur au camp de jour. La Ville de Kirkland n'est pas responsable des objets perdus.

**Jouets :** Il est particulièrement important de ne pas apporter des jouets ou d'électroniques au camp.

## Code de conduite des campeurs

Chaque campeur est en droit de jouir pleinement d'une expérience positive dans un environnement sécuritaire et respectueux au programme des camps de Jour de Kirkland. Aucune violence, verbale ou physique, ne sera tolérée à l'égard des autres campeurs ou des membres du personnel. Un système d'avertissements verbaux et écrits est en place pour adresser les écarts de conduite.

Au début de chaque nouvelle semaine de camp, les règlements du programme sont clairement expliqués à tous les campeurs. Violence, intimidation, langage/comportement inacceptable, lancer des objets, quitter le camp sans autorisation, refus de participer aux activités et impolitesse, sont tous des exemples de comportements pouvant faire l'objet de mesures disciplinaires.

## Mesures disciplinaires

- 1) **Premier manquement:** avertissement verbal du moniteur et possibilité d'aller en période de réflexion (jusqu'à 3 avertissements verbaux), suivi d'une rencontre moniteur/enfant pour régler le problème.
- 2) **Deuxième manquement:** après trois avertissements verbaux, un rapport écrit est adressé aux parents pour les informer des problèmes liés au comportement de leur enfant. Une rencontre entre les chefs d'équipe et les parents suivra pour trouver une solution au comportement inacceptable de l'enfant.
- 3) **Troisième manquement:** nous nous réservons le droit de suspendre l'enfant ou de l'expulser du camp après trois avertissements écrits. En cas de manquement grave, notamment si la violence physique est en cause, la suspension ou l'expulsion du camp peut être immédiate.

**Une suspension ou une expulsion du camp de jour  
NE DONNE DROIT À AUCUN REMBOURSEMENT.**

## ACTIVITÉS AQUATIQUES

Les activités aquatiques peuvent avoir lieu à tout moment. Pour accélérer le processus, nous demandons que votre enfant porte déjà son maillot de bain à son arrivée au camp. **Les sous-vêtements doivent être inclus dans son sac à dos.**



## FAQ

**Q: En quoi consiste une semaine thématique?**

R : Les semaines thématiques sont des jours réguliers de camp au cours desquels les enfants participent à différents jeux et activités amusantes autour d'un thème choisi. Blast Off!, semaine des défis et retour dans le temps sont quelques exemples des thèmes autour desquels les moniteurs organisent une variété de jeux et de bricolages en fonction des différents groupes d'âge. Consultez l'horaire hebdomadaire de votre enfant pour connaître les prochains thèmes à venir.

**Q: À quoi mon enfant peut-il s'attendre les lundis?**

R : Les lundis débutent par quelques jeux d'intégration pour ainsi dire « briser la glace » et permettre aux moniteurs et campeurs de faire connaissance. Sports, bricolages et jeux variés convenant à tous les groupes d'âge sont au nombre des activités du lundi.

**Q: Mon enfant devrait-il apporter une veste de sauvetage lors d'activités aquatiques?**

R : Oui, il serait souhaitable que votre enfant apporte sa propre veste de sauvetage aux activités aquatiques car nous n'en fournissons pas.

**Q: Que se passera-t-il si un enfant développe des symptômes de COVID-19 au camp?**

R : Un enfant qui présente des symptômes de la COVID-19 sera placé dans une salle d'isolation dédiée à cette fin. Les parents/tuteurs de l'enfant seront contactés et devront venir chercher l'enfant immédiatement. Un test négatif à la COVID-19 devra être présenté afin de pouvoir réintégrer le camp.

**Q: Comment puis-je prendre rendez-vous avec un moniteur de camp?**

A: Appelez au 514 630-2719, poste 3303 ou écrivez à [daycamp2@ville.kirkland.qc.ca](mailto:daycamp2@ville.kirkland.qc.ca)

